

**Extrait du procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 septembre 2015 à 20 h 14 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**17-CC-2015-2016**

**APPUI AU MOUVEMENT « JE PROTÈGE MON ÉCOLE PUBLIQUE »**

**CONSIDÉRANT** que la mission de l'école publique est d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves;

**CONSIDÉRANT** que l'école publique offre des services éducatifs à toutes les catégories d'élèves sans distinction et qu'elle doit s'assurer de la réussite et de la qualification du plus grand nombre d'élèves;

**CONSIDÉRANT** les compressions budgétaires successives imposées à l'endroit de l'école publique au sein du réseau des commissions scolaires du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) doit composer depuis des années avec des compressions majeures et récurrentes;

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre du budget 2015-2016, la CSMV s'est vu imposer de nouvelles compressions de l'ordre de 9,6 millions de dollars (incluant la perte de la subvention de péréquation de 4 millions pour la taxe scolaire) qui s'ajoutent aux 5 millions du déficit antérieur;

**CONSIDÉRANT** que le rôle des commissaires est d'agir dans l'intérêt des élèves et de la population desservie par la CSMV et de contribuer à l'avancement de la société par l'éducation;

**CONSIDÉRANT** que l'éducation est un investissement et non pas une dépense;

**CONSIDÉRANT** la motivation des commissaires à défendre l'intérêt des élèves, de leurs parents et des contribuables;

**CONSIDÉRANT** que, dans ce contexte, les commissaires de la CSMV ont dénoncé publiquement et à plus d'une reprise ces coupes qui ont inévitablement un impact sur la hauteur des services offerts aux élèves;

**CONSIDÉRANT** que ces compressions ont aussi des impacts sur l'apprentissage des élèves de la CSMV et que c'est la créativité, la passion, le professionnalisme et l'engagement du personnel qui font en sorte de diminuer ces impacts sur les principaux intéressés, les élèves de nos établissements;

**CONSIDÉRANT** la grande importance du personnel dans la vie scolaire quotidienne des élèves, dans leur motivation à réussir et finalement, dans leur réussite;

**CONSIDÉRANT** que les efforts budgétaires réalisés par la CSMV et ses établissements ont des effets sur la mobilisation du personnel et les conditions d'apprentissage des élèves;

**CONSIDÉRANT** que, lors de la séance publique du 25 juin 2015 du Conseil des commissaires, les commissaires ont adopté le budget 2015-2016 tout en le présentant et en l'expliquant mais en ne le défendant pas puisque cette décision a dû être prise à l'encontre de leur vision de l'éducation;

APPUI AU MOUVEMENT « JE PROTÈGE MON ÉCOLE PUBLIQUE »  
Résolution n° 17-CC-2015-2016 (suite)

**IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Riendeau :

- 1° **DE RÉITÉRER** notre foi en une école publique de qualité, ouverte à toutes les clientèles et axée sur la réussite du plus grand nombre d'élèves;
- 2° **DE TÉMOIGNER** de notre admiration pour le travail hautement appréciable du personnel dans le quotidien scolaire de nos élèves malgré le contexte de compressions budgétaires qui prévaut depuis plusieurs années;
- 3° **D'EXIGER** du gouvernement québécois de nous donner les moyens financiers, organisationnels et matériels suffisants pour poursuivre, entre autres, notre mission de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
- 4° **DE TRANSMETTRE** la présente résolution :
  - au premier ministre du Québec;
  - au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
  - aux députés du territoire de la CSMV;
  - aux présidences des commissions scolaires du Québec;
  - aux syndicats et associations professionnelles de la CSMV;
  - aux conseils d'établissement de la CSMV;
  - au comité de parents de la CSMV;
  - au personnel de la CSMV.

**Adoptée à l'unanimité**

Fait et donné à Longueuil, ce vingt-troisième jour du mois de septembre deux mille quinze.



Me Marylène Drouin  
Secrétaire générale

Extrait du projet de procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine séance du Conseil des commissaires